

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE QUARTIER CENTRE-VILLE DU 14 OCTOBRE 2015

Prochaine réunion le mercredi 10 février à 20h30 à la Maison Cousté

PARTICIPANTS : une quarantaine d'habitants, l'équipe d'animation du Comité de quartier (Marie-Jo Casel, Philippe Nadeau, Dominique Péron, Gilles Casel), Hervé Willaime, élu référent, Jean-Paul Notte, chargé de mission sécurité/tranquillité publique. Absents excusés : Camille Vielhescaze et Caroline Carlier, élus ; Claire Lemeunier, responsable du développement social urbain à la Mairie.

INTRODUCTION :

Philippe Nadeau présente l'équipe d'animation, Marie-Jo Casel précise l'ordre du jour et sollicite des personnes pour renforcer l'équipe d'animation. Le compte rendu de la réunion sera envoyé par courriel aux personnes qui indiquent leur adresse électronique sur le document mis en circulation dans la salle.

Dominique Péron projette et commente rapidement quelques photos de la Ville de Cachan qui illustrent différents aspects : chantiers immobiliers, améliorations dans le parc Raspail, animation Fête des vendanges, gestion des poubelles, orthographe d'un panneau de signalisation en face de l'école Belle Image.

THEME PROPRETE :

Constats, questions, suggestions d'habitants

Une habitante de la rue Etienne Dolet a compté 13 poubelles concentrées sur le trottoir et relève que des copropriétés ne respectent pas les horaires d'entrée et de sortie des poubelles ; Elle a appelé le gardien d'une copropriété au respect de ceux-ci. Le constat est confirmé par une autre habitante de la même rue.

Un habitant de la rue Camille Desmoulins mentionne que des gens extérieurs à sa copropriété ont pu jeter dans une poubelle spécifique des déchets ordinaires. La poubelle en question n'a pas été ramassée.

Un habitant pointe la responsabilité de la Ville et la relative inertie de certains agents municipaux : cas de poubelles dans le passage Hénouille.

Un habitant rappelle le fait des encombrants qui ont brûlé le 14 juillet dernier. Ils avaient été sortis le 14 au soir pour anticiper le ramassage du 15. Il propose qu'à ces dates sensibles le ramassage soit décalé au-delà du lendemain.

Des habitants soumettent des propositions pour sensibiliser la population sur le sujet : articles dans la presse municipale notamment. Une action : Opération « Je nettoie ma ville » avec l'implication du Conseil des enfants a été menée récemment, il faudrait poursuivre la sensibilisation des enfants au tri sélectif. Une habitante confirme son envie que les habitants développent des propositions.

Éléments de réponse fournis par Hervé Willaime

Il n'est pas légitime de faire endosser à la Ville toute la responsabilité de la malpropreté.

Des habitants cassent des couvercles de poubelles pour faciliter leur remplissage (cf photo d'introduction), en bas de la rue Guichard des habitants jettent leurs déchets individuels dans les poubelles de rue.

Les agents du ramassage ne doivent pas collecter les poubelles dont le contenu n'est pas conforme. En respectant cette consigne, la ville a l'un des meilleurs taux d'acceptation du tri sélectif. Dans le cas contraire, la benne à ordures se voit refuser l'accès à la partie "tri sélectif" de la déchetterie.

La Ville va envoyer un courrier aux syndics de la rue Etienne Dolet avec le rappel des horaires des poubelles. La question de la verbalisation des copropriétés en défaut se pose également.

D'un rapide sondage, il ressort que trois personnes seulement dans la salle ont noté la présence d'un article sur la sortie des poubelles le 14 juillet dans le magazine de la Ville.

Jean-Paul Notte ajoute qu'une réunion sera organisée avec syndics et conseils syndicaux sur la question des poubelles.

H. Willaime précise que le parc Raspail a été repris par la commune, 3 jardiniers ont été recrutés pour son entretien (cf photo d'introduction).

THEME SECURITE :

Constats, questions, suggestions d'habitants.

1-Sécurité routière

Un courriel adressé au Comité de quartier mentionne le caractère périlleux du carrefour Dormoy/Georgeon/Desmoulins.

2-Caméras de vidéo- surveillance

Un habitant pointe ce qu'il considère comme une contradiction: l'atteinte à la vie privée est mise en avant par la Ville (cf Comité de quartier du 3 juin 2015) pour ne pas installer des caméras de vidéo-surveillance sur la voie publique. Dans ces conditions, les caméras installées par la Ville le long des serres de l'aqueduc constituent bien une atteinte à la vie privée réalisée par la Ville.

Un habitant pense que la présence de caméras de vidéo-surveillance aurait évité l'opération de « cassage » au pied du 10-12-14 rue Camille Desmoulins.

3-Intervention de la Police

Un habitant a appelé cinq fois la Police Nationale pour des tapages nocturnes, elle ne s'est pas déplacée. La Police Municipale cesse ses activités à 20h.

Une habitante fait état, au contraire, de sa satisfaction liée à une intervention.

Un habitant se réfère à la situation au niveau national. Il relève ensuite le caractère «ubuesque» de la situation: Cachan possède un Commissariat sans utilité pour sa population. La Mairie doit fournir des réponses précises, notamment sur la question du renforcement de sa Police Municipale.

Un habitant demande quelles sont les attributions de la Police Municipale de Cachan.

Éléments de réponse fournis par Jean-Paul Notte

3-Recommande de composer le 17 (réception des appels à Créteil) C'est là que peuvent résider encore des capacités d'intervention.

Du fait de la mobilisation des forces de l'ordre liée au plan vigipirate, le commissariat de Cachan (subdivisionnaire tout comme Villejuif) est fermé à l'accueil du public pour répartir les forces de l'ordre dans des lieux plus exposés.

La priorité d'intervention est l'atteinte à la personne, le tapage est moins prioritaire.

Éléments de réponse fournis par Hervé Willaime

1-Pour le carrefour en question, on doit s'interroger sur le sens civique des conducteurs délictueux. Il n'est pas possible de mettre un policier derrière chaque personne. Il faut privilégier le sens de traversée vers le pressing puis vers la banque.

2-Les serres avaient subi des actes de vandalisme.

3-La réunion du comité de quartier ne doit pas prendre un caractère de réunion politique. La Police Municipale s'occupe essentiellement des questions de circulation et de stationnement. Le nombre et le non-armement des agents de la Police Municipale constituent un choix de la politique municipale.

Il confirme l'intérêt de composer le 17 car tous les appels sur ce numéro sont enregistrés et archivés. L'accumulation des appels sur ce numéro favorise le déclenchement d'une intervention.

L'équipe d'animation précise que la commission Sécurité/ Tranquillité Publique sera relancée (en janvier).

THEME EVOLUTION DU TISSU URBAIN :

1-Marie-Jo Casel : l'augmentation de la population crée des problèmes de circulation, de stationnement et de sécurité routière. Les habitants souhaitent être associés aux évolutions du tissu urbain ; cela constitue une demande récurrente formulée depuis des années en comité de quartier.

Une réunion publique, organisée par la ville, a eu lieu le 5 octobre dernier concernant une modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Constats, questions, suggestions des habitants

2-Un habitant rappelle le projet de déplacement de la station-service de la rue Cousté et demande pourquoi le projet n'a pas abouti.

3-Un habitant dénonce une situation de stationnement incontrôlé rue du docteur Hénouille (rond point)

4-Une habitante mentionne les difficultés pour les véhicules de se croiser rue Etienne Dolet et préconise sa mise en sens unique.

5-Un habitant souhaite entretenir un dialogue avec la municipalité sur l'évolution du secteur limité par les rues Etienne Dolet/ Choplin /Audat. Une habitante pense que le « poumon vert » au-dessus de la rue Etienne Dolet (quartier Le Coteau) doit être préservé. Le patrimoine architectural est également évoqué.

6-Une habitante souhaite connaître le « process » pour faire remonter ses avis ; Marie-Jo Casel mentionne l'existence du groupe de travail « Evolution du tissu urbain » et encourage la communication via l'adresse électronique du comité de quartier.

7-Un habitant se demande si le maire tient compte des remarques et suggestions formulées en comité de quartier.

Éléments de réponse fournis par Hervé Willaime

1-L'augmentation du parc immobilier pour loger des gens près de Paris est un choix assumé.

La modification du PLU fait à la fois suite à un recours au PLU dans les zones UH (avenue Carnot et RD920) et surtout à la nécessité de reconsidérer l'aménagement du quartier de la gare. Des hauteurs ont été revues à la baisse, une occupation mixte mêlant habitations et activités est prévue.

2-La Municipalité n'a pas pu intervenir en raison de l'abandon du projet par Simply market. Elle a fait le choix de réaliser un aménagement paysager devant le magasin Simply.

6-Un courrier peut être envoyé au Maire.

7-Le maire tient compte de certaines suggestions des habitants, à titre d'exemple l'aménagement de la place Edouard Herriot et du Jardin Partagé. Les questions et suggestions des habitants sont enregistrées par les élus présents et portées devant le maire. Celui-ci, cependant, ne valide pas toutes les suggestions. Chaque habitant, en définitive, n'est représentatif que de lui-même.

THEME ENVIRONNEMENT/CADRE DE VIE :

Constats, questions, suggestions des habitants

1-S'agissant des ginkgos femelles (fruits tombés glissants et malodorants) sur certains trottoirs de Cachan, un habitant fait état d'une réponse du Conseil Départemental : les ginkgos femelles seront remplacées par des ginkgos mâles à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine. Il juge cette réponse évasive.

En attendant, les agents de la Ville devraient ramasser les fruits tombés; le manque de taille est également évoqué; des branches pénètrent dans les jardins adjacents.

2-Un habitant souligne la gêne créée par une colonne Morris en plein milieu du trottoir en haut de l'avenue Louis Georgeon. Des piétons descendent sur la chaussée pour l'éviter.

Éléments de réponse fournis par Hervé Willaime

1-La Mairie va faire avancer le traitement de la question des ginkgos auprès du Conseil Départemental.

LA DESCENTE AUX LAMPIONS : Marie Jo Casel présente cette nouvelle édition de ce moment festif, organisé le 19/12/2015, très rapidement en fin de réunion et un appel à participation est lancé.

ENQUETE TRANSPORT : Le questionnaire a été distribué en fin de séance aux personnes présentes.

A 22H30 la séance a été levée et le point sur la Charte Inter-Comités de Quartier a été reporté à une date ultérieure.

MOMENT DE CONVIVIALITE

Compte rendu réalisé par l'équipe d'animation du Comité de Quartier Centre-Ville. Pour nous joindre : comite.quartier.cv@gmail.com ou Comité de quartier centre-ville Maison Cousté 19 rue Cousté 94230 Cachan